



DEMISSION CDI DE DROIT PUBLIC ?

Par **POLCOMA**, le **29/09/2011** à **10:09**

Bonjour,

J'ai signé une demande de contrat à durée indéterminée de droit public auprès du Ministère de l'Agriculture en tant que professeur début septembre. A ce jour, je veux arrêter ce métier qui ne me convient pas du tout, qui ne correspond pas du tout à l'idée que j'en avais. Ai-je le droit de stopper mon contrat en cours d'année ? Avais-je une période d'essai ? Ai-je un préavis ? Je ne peux regarder dans aucun document en ma possession car j'ai simplement la photocopie de ma demande de contractualisation mais n'ai pas eu encore de réponse. Merci bcp.

Par **P.M.**, le **29/09/2011** à **11:17**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la branche d'activité...